

SE FORMER POUR AGIR



JANVIER
2019
N°36

CATALOGUE DES FORMATIONS SYNDICALES

FORMATION INITIALE AU MANDAT
DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL,
FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL,
FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT,
FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES –
DROIT DU TRAVAIL

irefe

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ÉTUDES,
DE FORMATION
ET D'EXPERTISES
ÎLE-DE-FRANCE**





ÉDITO

En 2019, les militants d'entreprises et d'administrations vont connaître de forts changements dans leur quotidien. Dans le privé, c'est bien sûr la mise en place de la nouvelle instance du personnel, le Comité social et économique (CSE). L'IREFE vous propose un parcours débutant par la formation « Négocier la mise en place du CSE ». Dans le public, après les élections de décembre 2018, les nouveaux élus auront besoin d'être formés aux mandats.

Plus largement, l'offre de formation de l'IREFE s'intègre aussi dans l'accompagnement des équipes syndicales que propose l'Union régionale CFDT Île-de-France.

L'année 2019 sera aussi celle du changement d'échelle pour la formation syndicale CFDT. Les formations telles que « Découverte » pour les nouveaux adhérents seront démultipliées.

Pour l'Union régionale, la formation des collectifs de syndicats et de leurs responsables est également une priorité.

En partenariat avec le CNAM et l'AFPA, l'IREFE poursuit le développement de son programme de valorisation des parcours militants. Ce programme sera même amené à se renforcer pour faciliter le repositionnement professionnel de nombreux militants.

Enfin, l'offre de formation peut être également amenée à évoluer, à être complétée en fonction des demandes des équipes syndicales.

La formation des adhérents et des militants de la CFDT Île-de-France est une priorité encore rappelée lors du congrès de l'Union régionale à Paris en septembre 2017. C'est pourquoi, toute l'équipe de l'IREFE sera mobilisée pour répondre à vos demandes et assurer une formation de qualité adaptée à vos besoins.

**DIEGO MELCHIOR,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
EN CHARGE DE LA FORMATION SYNDICALE**



CATALOGUE DE L'IREFE
SE FORMER POUR AGIR
N°36 – Formations 2019

DIRECTION

Valérie Waligora
valerie.waligora@irefe.fr

CRÉATION GRAPHIQUE

Frantz Louvriot
www.frantzdesigner.com

MAQUETTISTE

Sylvaine Azzouni

PHOTOGRAPHIES

Sylvaine Azzouni
Frantz Louvriot

**COORDINATION,
SUIVI DE FABRICATION &
COMMUNITY MANAGER**

Fanny Billard
fanny.billard@irefe.fr

RÉDACTION - RÉVISION

Valérie Waligora, Pascale Lukas
et Judith Boumendil

IMPRESSION

IMC
9 avenue de la Sablière
94370 Sucy-en-Brie



**INSTITUT RÉGIONAL
D'ÉTUDES,
DE FORMATION
ET D'EXPERTISES**

AGRÉMENT CSE/CE 84 1511
AGRÉMENT CSCT/CHSCT 85 808

DÉLÉGATION ICEFS
DATADOCK

78 rue de Crimée 75019 PARIS
Tél 01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

06 PRÉSENTATION

- 06 UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE
- 07 UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- 08 LES LOCAUX
- 10 LES AGRÉMENTS DE L'IREFE
- 11 LES PARTENAIRES DE L'IREFE
- 12 CSE : CONSEILS POUR SE FORMER
- 14 LES PARCOURS DE FORMATION

18 FORMATIONS

- 18 SOMMAIRE DES FORMATIONS
- 20 FORMATIONS INITIALES AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
- 36 FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
- 52 FORMATIONS AUX FONCTIONS JURIDIQUES - DROIT DU TRAVAIL
- 54 FORMATIONS DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT
- 60 ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ
- 61 ANIMER UNE FORMATION SYNDICALE
- 62 VALORISATION DU PARCOURS MILITANT

65 DÉMARCHES

- 65 COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?
- 68 MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ
- 73 TARIFS DES FORMATIONS
- 74 SUIVI DE VOTRE INSCRIPTION
- 75 DEMANDE D'INSCRIPTION
- 79 CALENDRIER 2019 DES FORMATIONS
- 84 CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

Créé en 1983, l'IREFE est l'institut de formation de la CFDT en Île-de-France. Il a pour mission de contribuer au développement des compétences des adhérents et militants CFDT dans les entreprises et les administrations. L'IREFE est un organisme de formation reconnu dans le domaine de la formation des représentants du personnel.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

POUR PERMETTRE À CHACUN D'INTÉGRER LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE SON MANDAT, L'IREFE PRIVILÉGIE UNE PÉDAGOGIE ACTIVE, BASÉE SUR LA PARTICIPATION DES STAGIAIRES. TRAVAUX DE GROUPE, RECHERCHE DOCUMENTAIRE, MISES EN SITUATION ALTERNENT AVEC DES APPORTS DE CONNAISSANCES THÉORIQUES ET PRATIQUES.

Partant de la réalité des stagiaires, le contenu des formations privilégie l'acquisition de méthodes de travail et laisse une large place au partage d'expériences favorisé par la diversité des secteurs d'activité des participants.



L'ANIMATION DES STAGES EST EN PARTIE ASSURÉE PAR DES ANIMATEURS DE FORMATION, MILITANTS CFDT DANS LEUR ÉTABLISSEMENT. CES ANIMATEURS SONT FORMÉS ET SUIVIS PAR L'IREFE. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR L'ANIMATION (VOIR PAGE 61), CONTACTEZ MURIELLE PÉAN AU 01 42 03 84 25.

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Les formateurs consultants de l'IREFE qui conçoivent les formations, conjuguent une expérience des mandats représentatifs et une spécialisation dans différentes disciplines (pédagogie, droit, sciences humaines et communication).

Cette double compétence permet de proposer des formations alliant pratique et théorie permettant de s'inscrire dans une pédagogie active.

Des experts interviennent dans les formations en fonction des besoins : ergonomes, juristes, experts-comptables, économistes, historiens des organisations syndicales, avocats en droit du travail, conseillers prud'homaux, inspecteurs du travail et référents handicap.

**Diana
SATAN**

Assistante
de formation

**Fanny
BILLARD**

Assistante
de formation
en charge de la
communication

**Isabelle
DE OLIVEIRA**

Assistante
de formation

**Murielle
PÉAN**

Assistante
de formation
en charge des
animateurs &
intervenants

**Pascale
LUKAS**

Responsable
de l'animation
et de l'ingénierie

**Valérie
WALIGORA**

Directrice
de l'IREFE

**Frédéric
CLIN**

Formateur
Consultant

**Geneviève
BARBE**

Formatrice
Consultante

**Anne
DUFOUR**

Formatrice
Consultante

**Jean-Yves
BÉLATY**

Formateur
Consultant

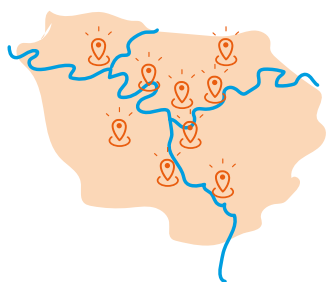


**UNE ÉQUIPE DE 40 ANIMATEURS DE FORMATION
SYNDICALE ALLIE MILITANTISME ET PROFESSIONNALISME
POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS APPRENTISSAGES.**

DES LOCAUX CONFORTABLES

SITUÉ EN FACE DU PARC DES BUTTES-CHAUMONT, L'IMMEUBLE DE L'IREFE EST EN RETRAIT DE LA RUE DE CRIMÉE ET À L'ABRI DES BRUITS DE LA VILLE. DANS DES SALLES SPACIEUSES, ÉQUIPÉES DE VIDÉOPROJECTEURS, L'ÉQUIPE DE L'IREFE ANIME LES FORMATIONS POUR PLUS DE 2000 STAGIAIRES CHAQUE ANNÉE.





Dans notre volonté de proximité, certaines de nos formations se tiennent dans les unions départementales d'Île-de-France.



**TOUTES LES ADRESSES
ET PLAN D'ACCÈS
EN PAGE 84**

AGRÉMENTS ET PARTENAIRES DE L'IREFE

**L'IREFE EST UN ORGANISME DE FORMATION
ENREGISTRÉ SOUS LE NUMÉRO 1175 080 40 75.
L'IREFE BÉNÉFICIE DE TOUS LES AGRÉMENTS LUI
PERMETTANT DE PROPOSER DES FORMATIONS
POUR LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
ET D'ÊTRE RECONNU PAR LES ACTEURS DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
CAR RÉFÉRENCÉ DATADOCK :**

**AGRÉMENTS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR
DISPENSER LES FORMATIONS DES MEMBRES
DES CHSCT ET DU COMITÉ D'ENTREPRISE
PRÉVUES PAR LA LOI.**

AGRÉMENT CSE/CE 84 1511

AGRÉMENT CSCT/CHSCT 85 808

LES STAGES DE CE CATALOGUE BÉNÉFICIAINT
DE L'UN DE CES DEUX AGRÉMENTS SONT IDENTIFIÉS
PAR L'ICÔNE CI-CONTRE.



**AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR
RÉALISER DES FORMATIONS RELEVANT DU CONGÉ
DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE
(CFESS), PAR DÉLÉGATION DE L'INSTITUT CONFÉDÉRAL
D'ÉTUDES ET DE FORMATION SYNDICALE.**

**DÉLÉGATION ICEFS, ARRÊTÉ DU 9/1/2018
JO DU 16/01/2018.**



**AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR
RÉALISER DES FORMATIONS RELEVANT DU CONGÉ
DE FORMATION POUR LA FORMATION
DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES (ISEFOJ).**

**DÉLÉGATION ISEFOJ, ARRÊTÉ DU 30/03/2018
JO DU 4/04/2018.**



**SELON LES CAS, VOUS POUVEZ MOBILISER
DIFFÉRENTS DROITS POUR PARTIR EN
FORMATION ; REPORTEZ-VOUS À LA FIN
DU CATALOGUE POUR EN SAVOIR PLUS.**

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes est le premier organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes. Membre du service public de l'emploi, l'Afpa propose des formations qualifiantes sanctionnées par un titre professionnel du ministère du Travail.



Le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français dédié à la formation pour adultes placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.



L'Institut Belleville est l'opérateur des projets de coopération syndicale internationale de la CFDT.



La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France est un organisme de Sécurité sociale qui intervient dans la prévention des risques professionnels.



L'Institut syndical européen (European Trade Union Institute, ETUI) est le centre indépendant de recherche et de formation de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui regroupe les organisations syndicales d'Europe.



L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) est un organisme paritaire français institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.



L'Institut des sciences sociales du travail (ISST) a été créé en 1951 sous la double égide de l'université de Paris et du Ministère du travail. L'ISST est un lieu privilégié d'échange entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

CSE : CONSEILS POUR SE FORMER

FORMATIONS INITIALES CSE

Il s'agit des formations dites obligatoires au sens où elles sont prévues par le Code du travail et l'employeur ne peut pas s'y opposer. Toute la délégation est tenue de les suivre.

Ce sont les premières formations à suivre lors de votre prise de mandat, de préférence dans l'année de votre élection. Elles sont au nombre de deux :



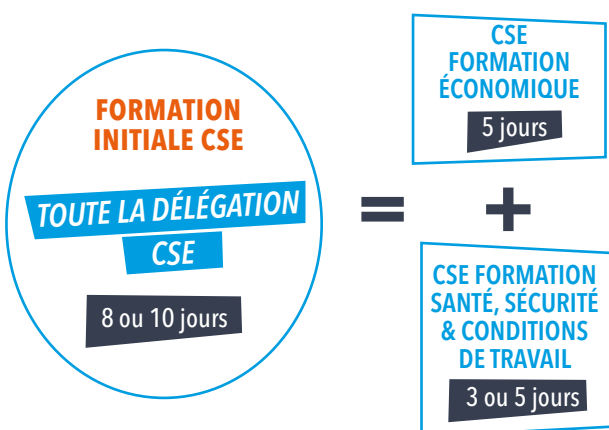
Formation initiale économique (L2315-63) :

formation en 5 jours continus ou en 2 sessions de 3+2 jours.
Cf. « Comment partir en formation » page 65.



Formation initiale santé sécurité et conditions de travail SSCT (L2315-18) :

formation en 5 jours continus pour les entreprises de plus de 300 salariés et de 3 jours pour les moins de 300 salariés.
Cette formation s'adresse aussi aux membres composant la commission santé, sécurité et conditions de travail.



FORMATIONS ASSOCIÉES AU MANDAT CSE

Compte tenu de l'ensemble des thématiques à gérer, la délégation se répartit entre ces membres les différents niveaux d'attributions.

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter en fonction des éléments d'accords obtenus au moment de la mise en place du CSE ou par le règlement intérieur de l'instance si celui-ci est déjà adopté.

Ces formations associées sont celles que chaque membre souhaitera suivre afin de renforcer l'activité spécifique dont il a la charge parmi les différentes attributions du CSE.

Elles sont chacune d'une **durée de 2 jours**.
Il est recommandé d'avoir déjà suivi la formation initiale.



FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il s'agit des formations que chaque membre de la délégation CSE aura estimé nécessaires pour renforcer ou développer un domaine d'activité.

Ces formations portent sur les domaines de la communication, de la négociation, de la santé au travail...

Se référer à la page suivante « Repérer son parcours de formation ».

REPÉRER SON PARCOURS DE FORMATION

*NOUS VOUS PROPOSONS DES PARCOURS DE FORMATION INDICATIFS SELON VOTRE MANDAT POUR VOUS AIDER À CHOISIR VOTRE FORMATION ET À INSCRIRE VOTRE PROGRESSION DANS LE TEMPS.
NOUS VOUS RECOMMANDONS DE COMMENCER PAR LE STAGE « DÉCOUVERTE DE LA CFDT ».*

- JE SUIS ÉLU EN **CSE**
- JE SUIS **DS** OU **SECRÉTAIRE DE SECTION**
- JE SUIS ÉLU EN **CSE** OU EN **CHSCT**
EN CHARGE DE LA SSCT OU MEMBRE
DE LA **COMMISSION SSCT** (SECTEUR PRIVÉ)
- JE SUIS ÉLU **CT - CTE** (SECTEUR PUBLIC)
- JE SUIS **RESPONSABLE DE SYNDICAT**

DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20



*IL NE S'AGIT NULLEMENT DE PARCOURS IMPOSÉS,
MAIS CONSEILLÉS POUR VOUS ORIENTER VERS
LES COMPÉTENCES INDISPENSABLES À L'EXERCICE
DE VOTRE MANDAT, TOUT EN ÉVITANT LES REDONDANCES.*

CSE

- FORMATION ÉCONOMIQUE EN 5 JOURS EN CONTINU P.24
OU EN 2 SESSIONS 3+2 JOURS P.25
- FORMATION SSCT (-300 OU +300 SALARIÉS) P.26-27
- STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE & FINANCIÈRE DU CSE P.31
- PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.30
- SECRÉTAIRE DU CSE P.28
- TRÉSORIER DU CSE P.29
- LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
- PRÉPARER LES ÉLECTIONS P.43
- PRENDRE LA PAROLE P.39
- COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
- FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS
EN SITUATION DE HANDICAP P.48
- ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS (PRIVÉ) P.52

CHSCT – SSCT

- FORMATION INITIALE SSCT (-300 OU +300 SALARIÉS) P.26-27
OU CHSCT (MOINS DE 300 OU PLUS DE 300 SALARIÉS) P.32-33
- RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
- L'ARBRE DES CAUSES ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL P.46
- DOCUMENT UNIQUE / PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.44
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- CONSÉQUENCES DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ
SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL P.47
- PRENDRE LA PAROLE P.39
- CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI
DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS P.48
- ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36

RESP. SYNDICAT

FORMATIONS À MA RESPONSABILITÉ SPÉCIFIQUE

- SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.54
- TRÉSORIER DE SYNDICAT P.55
- RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT P.56
- RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT P.57



DS - SECR. SECTION

- DÉLÉGUÉ SYNDICAL (PRIVÉ) P.23
- ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36
- ANIMER LE COLLECTIF DE LA SECTION SYNDICALE P.37
- FAIRE ADHÉRER P.42
- PRÉPARER LES ÉLECTIONS P.43
- PRENDRE LA PAROLE P.39
- COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
- FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
- ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS (PRIVÉ) P.52

CT - CTE

- CTE (FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE) P.35
 - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51
 - PRENDRE LA PAROLE P.39
 - CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
 - COMMUNICATION ÉCRITE P.38
 - PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
 - INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
 - QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
 - ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36
- 



RESP. SYNDICAT

FORMATIONS À DÉVELOPPER COLLECTIVEMENT

- PRÉPARER ET ORGANISER SON CONGRÈS P.58
- PLAN DE TRAVAIL DU SYNDICAT P.58
- EXÉCUTIF DU SYNDICAT P.58
- BUREAU SYNDICAL P.58

FORMATION SPÉCIFIQUE

HORS DATES CATALOGUE

*VOUS AVEZ BESOIN D'UNE FORMATION
SUITE À VOS ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES,
AU RENOUVELLEMENT DES MEMBRES
DE VOTRE COLLECTIF CFTD, À L'ACTUALITÉ
REVENDICATIVE DE VOTRE ENTREPRISE ?
L'IREFE PEUT CONSTRUIRE AVEC VOUS
UNE FORMATION SPÉCIFIQUE
RÉPONDANT À VOTRE BESOIN.*

CES ÉQUIPES NOUS ONT FAIT CONFIANCE

*ALSTOM, APEC, ASSISTANCE PUBLIQUE
HÔPITAUX DE PARIS, ATOS, AXA, BNP
PARIBAS, BANQUE POPULAIRE, CARREFOUR,
CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES,
JEFF DE BRUGES, LA POSTE, MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, MONOPRIX,
ORANGE, TDF...*



*POUR FINALISER VOTRE DEMANDE,
CONTACTEZ-NOUS.
01 42 03 05 05 - CONTACT@IREFE.FR*

SOMMAIRE

DES FORMATIONS

DE L'IREFE

FORMATION INITIALE AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

20

- 20 DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 21 NÉGOCIER LA MISE EN PLACE DU CSE
- 22 PARCOURS DE FORMATION DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL
- 23 DÉLÉGUÉ SYNDICAL
- 24 CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS
- 25 CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 3+2 JOURS
- 26 CSE SANTÉ SÉCURITÉ & CONDITIONS
DE TRAVAIL (SSCT) +300 SALARIÉS
- 27 CSE SANTÉ SÉCURITÉ & CONDITIONS
DE TRAVAIL (SSCT) -300 SALARIÉS
- 28 SECRÉTAIRE DU CSE
- 29 TRÉSORIER DU CSE
- 30 PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES
& COLLECTIVES DES SALARIÉS
- 31 STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE DU CSE
- 32 CHSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS)
- 33 CHSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS)
- 34 DP-CE À LA DEMANDE
- 35 COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT (FONCTION
PUBLIQUE HOSPITALIÈRE)

FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT

54

- FORMATION INITIALE À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ
- 54 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT
- 55 TRÉSORIER DE SYNDICAT
- 56 RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT
- 57 RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT
- FORMATION EN ÉQUIPE DE RESPONSABLES
COMPÉTENCES COLLECTIVES
- 58 FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS

FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

36

LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE

- 36 ZOOM – AGIR COLLECTIVEMENT
- 37 ANIMER LE COLLECTIF DE LA SECTION SYNDICALE

COMMUNICATION

- 38 COMMUNICATION ÉCRITE
- 39 PRENDRE LA PAROLE
- 40 CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

NÉGOCIATION

- 41 PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

DÉVELOPPEMENT - REPRÉSENTATIVITÉ

- 42 FAIRE ADHÉRER
- 43 PRÉPARER LES ÉLECTIONS

SANTÉ AU TRAVAIL

- 44 DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- 45 RISQUES PSYCHOSOCIAUX
- 46 L'ARBRE DES CAUSES - PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
- 47 CONSÉQUENCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT

- 48 INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
- 49 LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
- 50 QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP)
- 51 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES DROIT DU TRAVAIL

52

- 52 ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS

- 59 MANDATÉS CFDT
- 60 ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ
- 61 ANIMER UNE FORMATION SYNDICALE
- 62 REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES
- 64 VALORISATION DU PARCOURS MILITANT

FORMATION INITIALE
AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

DÉCOUVERTE DE LA CFDT

2

ADHÉRENT À LA CFDT, DÉCOUVREZ
SON ACTION, SON ORGANISATION,
SON HISTOIRE ET LES VALEURS
QU'ELLE PORTE.

JOURS



OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques du syndicalisme CFDT



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe
- Exposés



PROGRAMME

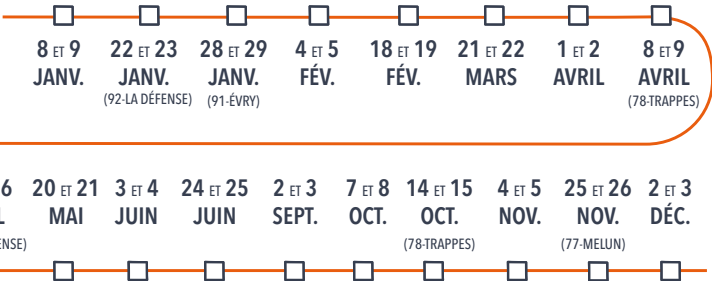
- Définition du syndicalisme
- Valeurs de la CFDT
- Histoire des organisations syndicales de travailleurs en France
- Organisation de la CFDT
- Moyens de l'action syndicale
- Axe revendicatif de la CFDT : insertion des travailleurs en situation de handicap



INTERVENANTS

- Animateurs IREFE

18
DATES





NÉGOCIER LA MISE EN PLACE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

2

JOURS

LE PAYSAGE DE LA REPRÉSENTATION DU PERSONNEL CHANGE POUR TOUS D'ICI FIN DÉCEMBRE 2019. PROFITEZ DE CETTE PÉRIODE POUR NÉGOCIER PAR UN ACCORD D'ENTREPRISE DES MOYENS DE FONCTIONNEMENT PLUS FAVORABLES.

ANTICIPEZ ! CET ACCORD DOIT INTERVENIR AVANT LE PROTOCOLE D'ACCORD ÉLECTORAL (FORMATION PRÉPARER LES ÉLECTIONS PAGE 43) ET EN AMONT DE LA CONSTITUTION DU CSE PAR L'EMPLOYEUR.



OBJECTIFS

- Identifier l'intérêt et les enjeux de négocier un accord avant la mise en place du CSE
- Mobiliser les éléments stratégiques pour la formalisation de l'accord



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Exposé
- Travaux de groupes
- Étude et analyse d'accords



PROGRAMME

- Les enjeux de la négociation pour l'ensemble des parties (représentants du personnel et employeur)
- Le cadre réglementaire du CSE
- L'inventaire des objets de négociation : le fonctionnement et les moyens des IRP (antérieurs), nos besoins dans la nouvelle instance : le CSE
- La détermination des thèmes de négociation
- Les besoins d'un élu CSE CFDT : points de vigilance pour un dialogue social de qualité



INTERVENANT

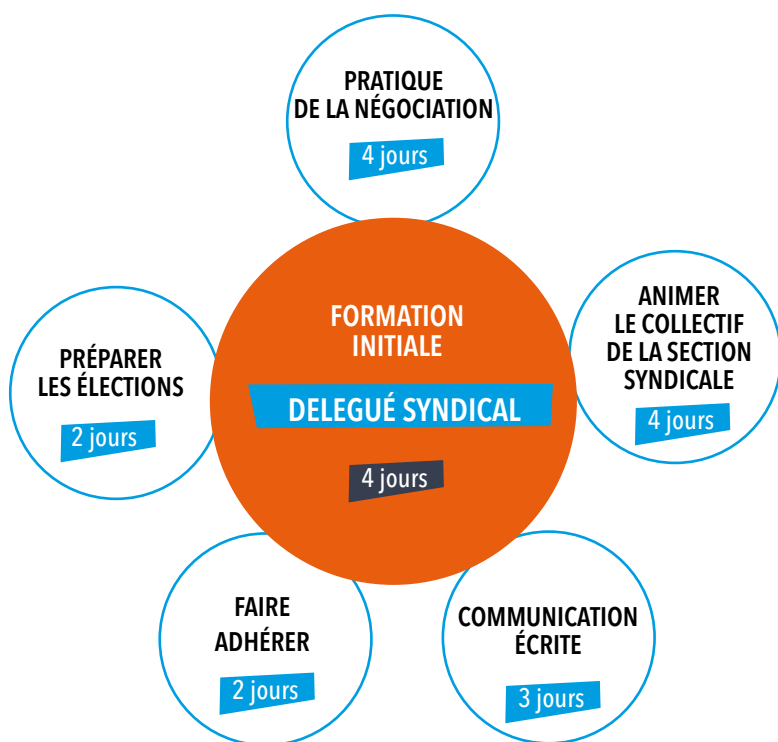
- Formateur-consultant IREFE

5
DATES



LE PARCOURS DE FORMATION DU OU DE LA DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

LA FORMATION INITIALE DÉLÉGUÉ SYNDICAL
EST INCONTOURNABLE.
CE MANDAT SYNDICAL EST CONSTITUÉ
DE 5 DOMAINES D'ACTIVITÉS POUR LESQUELS
NOUS VOUS PROPOSONS POUR CHACUN
UNE FORMATION SPÉCIFIQUE.



VOUS POUVEZ AUSSI PARTICIPER AUX RENCONTRES
« ACTUALITÉS DU DS » POUR VOUS FORMER
SUR UN THÈME D'ACTION SPÉCIFIQUE.

DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

4

JOURS

VOUS REPRÉSENTEZ LA CFDT DANS VOTRE ENTREPRISE, VOUS DEVEZ DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES MULTIPLES. CETTE FORMATION INITIALE VOUS PROPOSE DE CONSTRUIRE VOTRE RÔLE DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET DE RENFORCER VOS MOYENS D'ACTION. ELLE SERA À COMPLÉTER PAR D'AUTRES FORMATIONS (CF. REPÉRER MON PARCOURS DE FORMATION P.14).



OBJECTIFS

- Identifier les missions et les attributions du délégué syndical
- Construire son rôle de délégué syndical
- Promouvoir une démarche d'action collective et de négociation dans l'entreprise



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Travaux de groupe
- Exercices
- Mise en situation



PROGRAMME

- Rôle et fonctions du délégué syndical
- Repérage de l'environnement du délégué syndical
- Moyens d'action du délégué syndical
- Place du délégué syndical CFDT dans la section syndicale d'entreprise
- Rôle du délégué syndical dans la négociation collective
- Accord pour les travailleurs en situation de handicap
- Axes revendicatifs CFDT



INTERVENANTS

- Formateur IREFE
- Secrétaire régional de la CFDT Île-de-France

9
DATES

14 AU 17 JANV. 11 AU 14 FÉV. 11 AU 14 MARS 13 AU 16 MAI 17 AU 20 JUIN

9 AU 12 SEPT. 4 AU 7 NOV. 18 AU 21 NOV. 16 AU 19 DÉC.

(92-LA DÉFENSE)



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE FORMATION ÉCONOMIQUE

5

JOURS
EN CONTINU

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT
DANS LE CSE.

À COMPLÉTER AVEC LA FORMATION
INITIALE OBLIGATOIRE SSCT.



- Identifier et s'appropriier les différentes activités de l'élu au CSE
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour promouvoir et agir sur la politique générale de l'entreprise
- Recueillir et porter les réclamations individuelles et collectives des salariés



- Échange de pratiques
- Études de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



- Rôle et mission de l'instance CSE
- Fonctionnement légal du CSE
- Informations et Consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Moyens et outils de communication du CSE
- Base de données économiques et sociales (BDES)
- Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives
- Recours à l'expertise



- animateurs IREFE
- Cabinet d'expertise du CSE

11
DATES

7 AU 11 JANV. 18 AU 22 FÉV. (92-LA DÉFENSE) 11 AU 15 MARS 1 AU 5 AVRIL 15 AU 19 AVRIL (94-CRÉTEIL) 20 AU 24 MAI

24 AU 28 JUIN 30 AU 04 SEPT./OCT. (93-BOBIGNY) 14 AU 18 OCT. 25 AU 29 NOV. 9 AU 13 DÉC.



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE FORMATION ÉCONOMIQUE

FORMATIONS

5

JOURS

2 SESSIONS
DE 3 ET 2 JOURS

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT
DANS L'INSTANCE.
À COMPLÉTER AVEC LA FORMATION
INITIALE OBLIGATOIRE SSCT.



OBJECTIFS

- Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour promouvoir et agir sur la politique générale de l'entreprise
- Recueillir et porter les réclamations individuelles et collectives des salariés



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Études de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



PROGRAMME

- Rôle et mission de l'instance CSE
- Fonctionnement légal et pratique du CSE
- Informations et Consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Moyens et outils de communication du CSE
- Base de données économiques et sociales (BDES)
- Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives
- Recours à l'expertise



INTERVENANTS

- animateurs IREFE
- Cabinet d'expertise du CSE

4
DATES

30 AU 1 JANV./FÉV. + 21 ET 22 MARS
15 AU 17 MAI + 4 ET 5 JUIL.
30 AU 2 SEPT./OCT. + 5 ET 6 DÉC.
12 AU 14 NOV. + 14 ET 15 JANV. 2020

25

FORMATION INITIALE
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
SECTEUR PRIVÉ



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) PLUS DE 300 SALARIÉS

5

JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR
LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE
VOTRE MANDAT EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ
ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).*



- Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



- Échange de pratiques
- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



- Rôle et fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT
- Informations et Consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE et du membre de la commission
- Positionnement à l'égard des autres acteurs sur la santé au travail
- Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Axes revendicatifs de la CFDT en matière de qualité de vie au travail
- Les documents obligatoires (PAPRI Pact, Document Unique, ...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'intégration à l'emploi des salariés en situation de handicap



- animateurs IREFE
- Référent handicap CFDT Île-de-France
- Inspecteur du travail

11
DATES





COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) MOINS DE 300 SALARIÉS

FORMATIONS

3

JOURS



OBJECTIFS

- Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



CONTENU CONFORME
À LA NOUVELLE LOI



PROGRAMME

- Rôle et fonctionnement du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Informations et Consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE
- Positionnement à l'égard des autres acteurs sur la santé au travail
- Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques et champ des conditions de travail
- Les documents obligatoires (PAPRI Pact, Document Unique, ...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'intégration à l'emploi des salariés en situation de handicap



INTERVENANTS

- animateurs IREFE
- Inspecteur du travail

4
DATES

18 AU 20
MARS

27 AU 29
MAI

7 AU 9
OCT.

2 AU 4
DÉC.

27

FORMATION ASSOCIÉE
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
SECTEUR PRIVÉ



SECRÉTAIRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

2

JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT DE
SECRÉTAIRE AU SEIN DU COMITÉ SOCIAL
& ÉCONOMIQUE.*

AVOIR SUIVI LA FORMATION CSE.



- Identifier le rôle et les fonctions du secrétaire du CSE
- Construire son rôle stratégique de secrétaire du CSE



- Échange de pratiques
- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



- Les attributions du secrétaire du CSE et les moyens mis à sa disposition
- Les réunions du CSE et leurs modalités de fonctionnement
- Différenciation des niveaux information, consultation et négociation
- Les différentes activités de communication : au sein du comité, des commissions et auprès des salariés
- La prise en considération de la mise, la remise et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap



- Formateur IREFE

2

DATES

20 ET 21
MAI

4 ET 5
NOV.



TRÉSORIER·E DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

2

JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT
SPÉCIFIQUE AU SEIN DE CETTE INSTANCE.*

29



OBJECTIFS

- Repérer le rôle spécifique du trésorier, ses prérogatives et ses obligations
- Élaborer et contrôler le budget du CSE
- Identifier les responsabilités politiques, juridiques et comptables du trésorier



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Étude de documents
- Étude de cas
- Exposés



PROGRAMME

- Rôle du trésorier du CSE
- Organisation de la comptabilité : le plan comptable, le bilan, le compte de résultat
- Ressources du CSE
- Les deux budgets du CSE
- Gestion des activités sociales et culturelles
- Certification des comptes



INTERVENANT

- Cabinet d'expertise du CSE

2
DATES



FORMATION ASSOCIÉE
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
SECTEUR PRIVÉ



PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS

2

JOURS

*POUR PORTER LES RÉCLAMATIONS
INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS,
IL VOUS FAUT RENCONTRER ET ÉCOUTER LES
SALARIÉS POUR RECUEILLIR LES DEMANDES
AFIN DE LES PRÉSENTER À L'EMPLOYEUR DANS
LE CADRE DU CSE, DE COMMISSIONS ET/OU
D'ENTRETIEN FACE À L'EMPLOYEUR.*



OBJECTIFS

- Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
- Porter les réclamations auprès de l'employeur



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation
- Travaux de groupe
- Exposé



PROGRAMME

- Stratégie d'action de la section pour cette attribution spécifique
- Moyens d'action du représentant du personnel pour répondre à cette attribution
- Méthode de recueil des réclamations des salariés
- Réclamations individuelles et collectives
- Méthode pour porter ces réclamations auprès de l'employeur
- Le représentant du personnel au CSE et l'activité de la section syndicale
- Action de prévention des risques professionnels



INTERVENANTS

- animateurs IREFE

4

DATES





STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

2

JOURS

*ÉLU DU CSE, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'APPRÉHENDER ET DE FAIRE ÉVOLUER LES PROJETS
STRATÉGIQUES PRÉSENTÉS PAR VOS DIRECTIONS.*

*AVOIR SUIVI LA FORMATION CSE OU AVOIR ÉTÉ ÉLU
PENDANT AU MINIMUM UN MANDAT.*

31



OBJECTIFS

- Analyser et anticiper les répercussions de la politique économique, financière et sociale de l'entreprise
- Se positionner et argumenter en termes d'orientations stratégiques lors des procédures d'information et de consultation



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Étude de cas
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Situation économique de l'entreprise
- Documents économiques et financiers fournis au CSE
- Lecture et analyse des documents économiques de l'entreprise
- Motivation des avis rendus au CSE



INTERVENANT

- Formateur IREFE

2
DATES



FORMATION INITIALE
AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

CHSCT

PLUS DE 300 SALARIÉS



5

JOURS

**CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT.**

**LES FORMATIONS SONT COMMUNES ENTRE
SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ, CE QUI PERMET
UN ÉCHANGE DE PRATIQUES SYNDICALES.**



- Identifier et s'approprier les différentes activités du représentant du personnel au CHSCT
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour agir sur la santé au travail



- Échange de pratiques
- Exercices
- Exposés
- Travaux de groupe



- Rôle et missions du CHSCT
- Fonctionnement de l'instance
- Informations et consultations obligatoires du CHSCT
- Moyens d'action du représentant du personnel
- Articulation avec les autres instances représentatives du personnel
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques (PAPRI Pact, Document Unique, Arbre des causes)
- Axes revendicatifs de la CFDT en matière de qualité de vie au travail
- L'emploi des salariés en situation de handicap



- animateurs IREFE,
- Inspecteur du travail
- Référent handicap de la CFDT Île-de-France

2

DATES

7 AU 11
JANV.

16 AU 20
SEPT.



3

JOURS

CHSCT

MOINS DE 300 SALARIÉS

*CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT.*

*LES FORMATIONS SONT COMMUNES ENTRE
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ, CE QUI PERMET
UN ÉCHANGE DE PRATIQUES SYNDICALES.*



OBJECTIFS

- Identifier et s'approprier les différentes activités du représentant du personnel au CHSCT
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour agir sur la santé au travail



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Rôle et missions du CHSCT
- Fonctionnement de l'instance
- Information et consultation obligatoire du CHSCT
- Moyens d'action du représentant du personnel
- Articulation avec les autres instances représentatives du personnel
- Positionnement à l'égard des autres acteurs sur la santé au travail
- Champ des conditions de travail
- Les documents obligatoires
- L'emploi des salariés en situation de handicap



INTERVENANTS

- animateurs IREFE
- Inspecteur du travail
- Référent handicap de la CFDT Île-de-France

2
DATES

15 AU 17
AVRIL

23 AU 25
SEPT.

FORMATION INITIALE
AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
SECTEUR PRIVÉ

DP - CE À LA DEMANDE

5
JOURS

*VOUS ARRIVEZ EN FIN DE MANDAT
COMITÉ D'ENTREPRISE ET/OU CHSCT
ET VOUS N'AVEZ PU BÉNÉFICIER
DE FORMATIONS.*

*À PARTIR DE VOTRE DEMANDE,
L'IREFE CONSTRUIT AVEC VOUS
VOTRE FORMATION.*

**ADRESSEZ VOTRE DEMANDE
À : CONTACT@IREFE.FR**



OBJECTIFS

- Identifier les différentes activités de l'élu CE et/ou CHSCT
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour promouvoir et agir sur la politique sociale, économique et de santé au travail

DATES ET LIEUX – NOUS CONTACTER

COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT

5

JOURS

2 SESSIONS
DE 3 ET 2 JOURS

*ÉLU AU CTE DE LA FONCTION PUBLIQUE
HOSPITALIÈRE, CETTE FORMATION VOUS
EST PROPOSÉE EN PARTENARIAT AVEC
VOTRE FÉDÉRATION.
ELLE VOUS DONNERA LES MOYENS ET LES
OUTILS POUR EXERCER VOTRE MANDAT
DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.*



OBJECTIFS

- Distinguer les éléments du dialogue social à l'œuvre dans le CTE afin d'agir sur le fonctionnement de l'établissement hospitalier
- S'initier à la stratégie de négociation, en lien avec le travail au quotidien du collectif de référence



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Étude de documents
- Étude de cas
- Exposés



PROGRAMME

- Rôle, fonctions et missions de l' élu CTE
- Fonctionnement interne et externe des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Autres institutions de régulation
- Rôle, pouvoirs et règles de fonctionnement de l'instance
- Calendrier légal et fonctionnel
- Tableaux des emplois et des effectifs
- Organisation du travail et CTE
- Formation permanente et continue
- Procès-verbal
- Stratégie de communication



INTERVENANTS

- animateurs IREFE

DATES ET LIEUX – NOUS CONTACTER

ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT

3

**JOURS
EN INTERNAT**

VOUS ÊTES MILITANT D'UNE SECTION SYNDICALE. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉCOUVRIR LES ENJEUX DU TRAVAIL COLLECTIF ET LES MOYENS QUI LE FAVORISENT.

IL EST IMPÉRATIF DE S'INSCRIRE AU MOINS À DEUX D'UNE MÊME SECTION SYNDICALE ET AVOIR DÉJÀ SUIVI LA FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA CFTD »

**OBJECTIFS**

- Identifier les enjeux du collectif dans l'action syndicale
- S'approprier des méthodes de pratiques collectives syndicales

**TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES**

- Exposés
- Travaux de groupe
- Ateliers pédagogiques

**PROGRAMME**

- Composition des différents collectifs
- Place de l'acteur dans les collectifs syndicaux
- Fonctionnement d'un collectif
- Ateliers de pratiques syndicales portant sur des thèmes revendicatifs
- Méthode d'élaboration collective de projet

**INTERVENANTS**

- animateurs IREFE
- Responsable régional et délégué régional de la CFTD Île-de-France

1

DATE

12 AU 14 JUIN (EN INTERNAT)
(91-BIENVILLE)

ANIMER LE COLLECTIF DE LA SECTION SYNDICALE

4

JOURS

*SECRÉTAIRE DE SECTION OU DÉLÉGUÉ
SYNDICAL, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
DE CONSTRUIRE VOTRE RÔLE POUR CONDUIRE
LE TRAVAIL D'ÉQUIPE DE LA SECTION SYNDICALE
ET POUR METTRE EN ŒUVRE DE FAÇON
DÉMOCRATIQUE DES PROJETS SYNDICAUX CFDT.*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle et les missions de l'animateur de la section syndicale CFDT
- Mettre en œuvre un travail collectif pour une action syndicale



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Mises en situation
- Étude de cas
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Rôle et fonction d'animateur du collectif de la section syndicale
- Conduite de réunion
- Mise en place du plan de travail de la section syndicale
- Communication interne et externe
- Gestion et animation d'équipe
- Éléments favorisant une action collective syndicale CFDT
- Freins et obstacles à la réalisation d'un travail collectif



INTERVENANTS

- Formateurs IREFE

3
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
COMMUNICATION
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

COMMUNICATION ÉCRITE

3
JOURS

VOUS DEVEZ RÉDIGER DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCRITS POUR INFORMER, EXPLIQUER, RENDRE COMPTE, MOBILISER... CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ÊTRE PLUS AUTONOME ET EFFICACE DANS LE CHOIX DU CONTENU ET DES SUPPORTS DE VOTRE COMMUNICATION.
APPORTEZ VOS DOCUMENTS ÉCRITS (TRACTS, JOURNAUX, COMPTES-RENDUS...). NOUS LES ÉTUDIERONS DANS LE CADRE D'EXERCICES PRATIQUES AU COURS DE LA FORMATION.



OBJECTIFS

- Découvrir les caractéristiques et spécificités des différents écrits et de leurs supports
- Mettre en pratique différentes techniques de la communication écrite



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Exercices
- Ateliers d'écriture



PROGRAMME

- Les obstacles rencontrés à l'écrit
- Les pratiques de communication écrite
- La recherche du message essentiel et la structure d'un écrit
- La rédaction : les facteurs de lisibilité et de visibilité
- Les différents supports de diffusion



INTERVENANTS

- Formateurs IREFE

4
DATES



PRENDRE LA PAROLE

3
JOURS

*VOUS DEVEZ PRENDRE LA PAROLE AU
QUOTIDIEN, DIALOGUER, RECUEILLIR
DE L'INFORMATION, ANIMER VOTRE
SECTION...
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'AMÉLIORER VOTRE COMMUNICATION
ORALE À PARTIR D'UN TRAVAIL
SPÉCIFIQUE SUR VOS RESSOURCES
PERSONNELLES DE COMMUNICANT.*

39



OBJECTIFS

- Comprendre les effets de ses modes de communication
- Développer ses capacités et sa créativité



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Partage et analyse des expériences
- Exercices
- Exposés
- Étude de cas



PROGRAMME

- Bases de la communication orale
- Différentes façons de communiquer et leurs effets
- Facteurs facilitant les échanges et ceux faisant obstacle



INTERVENANTE

- Comédienne-formatrice

6
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
COMMUNICATION
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

3
JOURS

*LORS DE VOS PRISES DE PAROLE,
VOUS AVEZ BESOIN DE CONVAINCRE.
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'AMÉLIORER VOTRE FORCE DE
CONVICTION EN VOUS APPUYANT
SUR UNE STRATÉGIE HORS DE
TOUTE MANIPULATION.
POUR VOUS INSCRIRE, VOUS DEVEZ
AVOIR PARTICIPÉ À LA FORMATION
« PRENDRE LA PAROLE ».*



OBJECTIFS

- Identifier les enjeux et les logiques d'argumentation
- Préparer ses arguments en utilisant une méthodologie
- Adapter son argumentation en fonction des situations



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Partage et analyse des expériences
- Exercices



PROGRAMME

- L'argumentation dans la communication
- Analyse de la situation et des interlocuteurs
- Sélection des arguments par une typologie
- Différents types de raisonnement
- Trois registres du discours
- Différents types de plan



INTERVENANTE

- Comédienne-formatrice

2
DATES



PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

4

JOURS

CETTE FORMATION PRÉSENTE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION. ELLE PERMET D'APPROFONDIR LA MÉTHODE GÉNÉRALE LIÉE À L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATEUR. LA FORMATION S'ADRESSE AUX MILITANTS QUI SONT AMENÉS À NÉGOCIER EN TANT QUE DÉLÉGATION CFDT.

CETTE FORMATION NE TRAITE PAS D'UN THÈME DE NÉGOCIATION EN PARTICULIER MAIS DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATEUR.

41



OBJECTIFS

- Identifier les différentes situations de négociation
- Analyser le processus de négociation
- Préparer et conduire une négociation



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de travaux individuels et en groupe
- Mises en situation
- Exposés



PROGRAMME

- Différentes situations de négociation
- Repères théoriques sur les modes de négociation
- Étapes clés du processus de négociation
- Stratégies d'acteurs dans une négociation
- Entraînements à la négociation
- Place de la communication dans la négociation
- Compétences nécessaires du négociateur et/ou de l'équipe de négociation



INTERVENANTS

- Formateurs IREFE

4
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
DÉVELOPPEMENT - REPRÉSENTATIVITÉ
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

FAIRE ADHÉRER

2

JOURS

MILITANTS DANS VOTRE SECTION OU VOTRE ÉTABLISSEMENT, VOUS ÊTES AMENÉS À RENCONTRER DES SALARIÉS ET À LEUR PROPOSER D'ADHÉRER À LA CFDT. CETTE FORMATION VOUS DONNERA LES MOYENS D'ÊTRE PLUS À L'AISE POUR FAIRE ADHÉRER ET OBTENIR DES RÉSULTATS. AVOIR SUIVI AU PRÉALABLE LA FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA CFDT ».



OBJECTIFS

- Intégrer le syndicalisme d'adhérents
- Proposer l'adhésion, argumenter et répondre aux objections
- Finaliser l'adhésion et fidéliser les adhérents



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Éléments facilitant la rencontre avec les salariés
- Raisons d'adhérer à la CFDT
- Argumentaires et contre-argumentaires à l'adhésion
- Proposer l'adhésion et la finaliser
- Suivi des adhérents



INTERVENANTS

- animateurs IREFE

4
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
DÉVELOPPEMENT - REPRÉSENTATIVITÉ
SECTEUR PRIVÉ

PRÉPARER LES ÉLECTIONS

FORMATIONS

2

JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE
PRÉPARER VOS PROCHAINES ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES.*



OBJECTIFS

- Identifier le cadre légal des élections professionnelles
- Valoriser l'identité CFDT dans le processus électoral



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Échange de pratiques
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- L'élection professionnelle à travers les textes légaux
- Les conditions d'organisation des élections
- Les enjeux de la représentativité
- Les différentes étapes de l'élection
- La négociation de l'accord préélectoral
- Le procès-verbal destiné aux élections professionnelles
- Les enjeux de la communication CFDT lors des élections professionnelles
- La campagne électorale CFDT



INTERVENANTS

- animateurs IREFE

2
DATES



43

CATALOGUE IREFE N°36 - 2019

FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
SANTÉ AU TRAVAIL
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



2

JOURS

*LES RISQUES PROFESSIONNELS MENACENT
LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DES SALARIÉS.
CETTE FORMATION VOUS AIDERA À PRENDRE
VOTRE PLACE COMME ACTEUR ESSENTIEL DANS
LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE.*



OBJECTIFS

- Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Agir sur la prévention des risques professionnels



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupe
- Exercices



PROGRAMME

- Enjeux de la prévention
- Différents acteurs et leurs contributions
- Composantes du risque professionnel
- Principes généraux de la prévention des risques professionnels
- Cotation et classement des risques professionnels
- Indicateurs des accidents de travail et maladies professionnelles
- Plan de prévention des risques professionnels
- Documents obligatoires : Document Unique et PAPRI Pact



INTERVENANTS

- Formateur IREFE
- Préventeur

2

DATES

23 ET 24
MAI

12 ET 13
SEPT.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
SANTÉ AU TRAVAIL
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

FORMATIONS

3

JOURS
2 SESSIONS
DE 2 ET 1 JOURS

*VOUS SOUHAITEZ AGIR POUR AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS VOTRE
ENTREPRISE.
CETTE FORMATION-ACTION VOUS APPORTERA
LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR METTRE
EN PLACE DES ACTIONS SYNDICALES DE
PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
(STRESS, VIOLENCE, HARCÈLEMENT,
ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL).*

45



OBJECTIFS

- Situer le rôle du militant CFDT dans l'action de prévention des risques psychosociaux
- Choisir des méthodes de diagnostic pour agir sur la santé au travail



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupe
- Réalisation d'entretiens entre les deux sessions



PROGRAMME

- Définition des risques psychosociaux
- Définition d'un travail de qualité
- Atouts et limites des actions sur les risques professionnels
- Accords nationaux interprofessionnels sur le stress, les violences au travail et la qualité de vie au travail
- Grille d'entretien centré sur le travail
- Conditions de réalisation d'entretiens auprès des salariés
- Méthode de co-développement



INTERVENANT

- Formateur IREFE

2
DATES

20 ET 21 MAI
+ 26 JUIN

10 ET 11 OCT.
+ 29 NOV.

CATALOGUE IREFE N°36 - 2019

FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
SANTÉ AU TRAVAIL
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

L'ARBRE DES CAUSES PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

4

JOURS

2 SESSIONS
DE 3 ET 1 JOURS

*VOUS SOUHAITEZ RENFORCER
VOTRE PRATIQUE D'ANALYSE ET
D'ENQUÊTE EN CAS D'ACCIDENT
DU TRAVAIL.
CETTE FORMATION-ACTION VOUS
PERMET D'ACQUÉRIR LA MÉTHODE
DE L'ARBRE DES CAUSES.*



OBJECTIFS

- Organiser et réaliser une enquête suite à un accident de travail avec la méthode « Arbre des causes »
- Concevoir des revendications syndicales en vue d'orienter une politique préventive



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas
- Exercices
- Travaux de groupe
- Réalisation d'une enquête entre les deux sessions



PROGRAMME

- Processus d'enquête
- L'arbre des causes
- Étude d'un accident du travail survenu dans votre entreprise
- Exploitation des résultats
- Mise en place d'une stratégie de prévention dans le cadre d'une dynamique syndicale



INTERVENANTS

- Formateur IREFE
- Ergonome

1

DATE

9 AU 11 SEPT.
+ 15 NOV.



CONSÉQUENCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

3
JOURS

LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL, LE RECU DE L'ÂGE DE LA RETRAITE SONT AUTANT DE FACTEURS QUI VONT AVOIR UNE INFLUENCE SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS. MAIS LA SANTÉ DU SALARIÉ AURA, ELLE, UNE INCIDENCE SUR LE DÉROULEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL, VOIRE SUR SA RUPTURE. CETTE FORMATION S'ADRESSE À CEUX QUI SOUHAITENT ÊTRE EN MESURE D'AGIR SUR LES SITUATIONS À RISQUE ET DE CONSEILLER EFFICACEMENT LES SALARIÉS FRAGILISÉS PAR LEUR ÉTAT DE SANTÉ.



OBJECTIFS

- Repérer le cadre de la responsabilité de l'employeur et du salarié
- Identifier les conséquences de la maladie sur le déroulement du contrat de travail



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Le cadre de la protection de la santé du salarié
- Responsabilité de l'employeur et du salarié en matière de santé au travail
- Le salarié handicapé
- Accident du travail et maladie professionnelle
- L'arrêt de travail
- L'inaptitude
- La rupture du contrat



INTERVENANT

- Formateur IREFE

1
DATE

11 AU 13
JUIN

FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFTD
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

3
JOURS

LA CFTD AGIT POUR L'INSERTION ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP. DES DISPOSITIONS LÉGALES EXISTENT, LE RECRUTEMENT EN ENTREPRISE RESTE DIFFICILE À METTRE EN ŒUVRE, ET EST PARFOIS MAL COMPRIS. CETTE FORMATION VOUS AIDERA À MENER UNE ACTION EFFICACE EN FAVEUR DE CES SALARIÉS.



OBJECTIFS

- Identifier les dispositifs légaux du handicap en France
- Repérer et sensibiliser les acteurs de l'entreprise privée ou publique sur la question de l'emploi des travailleurs en situation de handicap



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupes



PROGRAMME

- Dispositions légales en matière de handicap en France
- Travail sur les représentations liées à la situation de handicap
- Identification des acteurs internes et externes
- Modalités pour l'emploi des salariés en situation de handicap
- Axes revendicatifs CFTD en faveur des travailleurs en situation de handicap



INTERVENANTS

- Formateur IREFE
- Secrétaire régional de la CFTD Île-de-France
- Intervenant UNIHR THTRANSITION

2
DATES



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

2

JOURS

*LA CFDT S'ENGAGE CONTRE TOUTES LES
DISCRIMINATIONS.
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE MIEUX
PRENDRE EN CHARGE LA QUESTION DE LA
DISCRIMINATION DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT.*

49



OBJECTIFS

- Repérer les situations à risque
- Mettre en œuvre un processus de prévention et de sensibilisation



**TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES**

- Exposés
- Étude de documents
- Travaux de groupes



PROGRAMME

- Définition juridique des notions de discrimination et de harcèlement moral ou sexuel
- Situations de discrimination
- Obligations générales de prévention
- Accords en matière de diversité
- Répertoire des actions et des outils réalisés par les équipes syndicales



INTERVENANTS

- Formateur IREFE
- Référent Discriminations de la CFDT Île-de-France

1

DATE

27 ET 28
JUIN

FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

QVT-EP

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL – ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

2

JOURS

AGIR DANS L'ENTREPRISE SUR CES DEUX DOMAINES CONSTITUE UNE OPPORTUNITÉ POUR RÉINVESTIR LA QUESTION DU TRAVAIL AVEC UN ENJEU D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE. CETTE FORMATION S'ADRESSE À TOUS LES MILITANTS QUI SOUHAITENT S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE NÉGOCIATION ET GARANTIR L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION.



OBJECTIFS

- S'approprier le contenu et la démarche de l'accord national interprofessionnel sur la QVT-EP
- Identifier les moyens d'action sur la qualité de vie au travail et sur l'égalité entre les femmes et les hommes



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux en groupe



PROGRAMME

- Définition de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle
- Le contenu de l'accord national interprofessionnel de la QVT-EP
- Le droit d'expression des salariés
- Les espaces de discussion des salariés
- Le dispositif légal sur l'égalité professionnelle
- Les moyens d'action pour la prévention des risques professionnels pour agir sur la QVT-EP



INTERVENANTS

- animateurs IREFE
- Secrétaire régional de la CFDT Île-de-France

3

DATES



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

3
JOURS

*ÉLU DE CT, CTE, CSE, MEMBRE DE LA
COMMISSION DE FORMATION, DS, SECRÉTAIRE
DE SECTION, CETTE FORMATION VOUS
PERMETTRA DE DEVENIR ACTEUR DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
(FPC) ET D'EN FAIRE UN AXE REVENDICATIF À
PART ENTIÈRE POUR VOTRE ÉQUIPE SYNDICALE.*



OBJECTIFS

- Identifier les éléments législatifs en vigueur et les différents dispositifs
- Construire une politique revendicative en matière de formation professionnelle dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupes et individuels
- Étude de cas



PROGRAMME

- Éléments de législation sur la formation professionnelle continue : les différents dispositifs
- Dispositifs à l'initiative de l'employeur / du salarié
- Outils de diagnostic des besoins des salariés
- Analyse des freins au départ en formation
- Plan d'action revendicatif sur la FPC
- Éléments de négociation du plan de formation de l'entreprise



INTERVENANTS

- Formateurs IREFE
- Référent emploi/formation de la CFDT Île-de-France

1
DATE

—  —
25 AU 27
SEPT.

FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES -
DROIT DU TRAVAIL
SECTEUR PRIVÉ

ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS

9

JOURS

3 SESSIONS
DE 3 JOURS

VOUS ÊTES SOLlicitÉ AU QUOTIDIEN PAR LES SALARIÉS SUR DES QUESTIONS JURIDIQUES. LE DROIT DU TRAVAIL EST UN OUTIL POUR VOTRE ACTION. CE CYCLE DE FORMATION DE NEUF JOURS VOUS PERMETTRA DE REPÉRER LE CADRE JURIDIQUE DANS LEQUEL VOUS ORGANISEZ LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES SALARIÉS ET DES ADHÉRENTS CFDT.

VOUS DEVEZ ÊTRE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DEPUIS AU MOINS UN MANDAT.



OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base du droit du travail
- Construire une pratique dans l'utilisation du droit du travail
- Organiser la défense des salariés



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Étude de documents
- Étude de cas
- Apports théoriques



PROGRAMME

- Bases et principes du droit du travail
- Contrat de travail : CDI, CDD...
- Modification du contrat de travail
- Causes et ruptures du contrat de travail
- Statut des travailleurs handicapés
- Définition juridique de l'entretien préalable
- Préparation de l'entretien et de l'assistance du salarié
- Droits à l'assistance de l'adhérent CFDT
- Contestation du licenciement devant le conseil des prud'hommes



INTERVENANTS

- Formateur IREFE
- Inspecteur du travail
- Conseillers prud'hommes

4
DATES

18 AU 20 MARS
+ 1 AU 3 AVR.
+ 27 AU 29 MAI

8 AU 10 AVR.
24 AU 26 JUIN
+ 1 AU 3 JUIL.

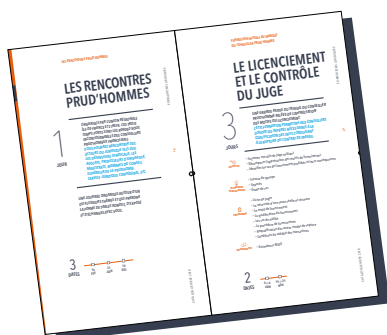
23 AU 25 SEPT.
+ 7 AU 9 OCT.
+ 4 AU 6 NOV.

25 AU 27 NOV.
+ 18 AU 20 DÉC.
+ 14 AU 16 JANV.
2020

CATALOGUE DES FORMATIONS JURIDIQUES



À PARAÎTRE
PROCHAINEMENT



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E DE SYNDICAT

6

JOURS

3 SESSIONS
DE 2 JOURS

*SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT, NOUVEAU
OU EXPÉRIMENTÉ, VOUS VOULEZ RÉFLÉCHIR
SUR VOTRE RÔLE ET CONFRONTER VOTRE
PRATIQUE CONCERNANT L'ANIMATION ET LE
PILOTAGE DES COLLECTIFS QUI COMPOSENT
VOTRE SYNDICAT.*



OBJECTIFS

- Identifier les fonctions et missions du secrétaire de syndicat
- Repérer et utiliser les techniques favorisant l'animation, le pilotage de l'exécutif et des instances de son syndicat pour ajuster sa pratique
- Inscrire son rôle de secrétaire général de syndicat dans l'activité de l'interprofessionnel



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupes et individuels
- Exercices
- Étude de documents



PROGRAMME

- Missions du secrétaire général de syndicat
- Rôle du syndicat au sein de la CFDT
- Fonctionnement statutaire du syndicat
- Autoévaluation de son rôle d'animation d'équipes
- Techniques d'animation et de pilotage d'équipes
- Les axes revendicatifs de l'Union régionale Île-de-France
- Pilotage d'axes revendicatifs



INTERVENANTS

- Formateurs IREFE
- Secrétaires régionaux de la CFDT Île-de-France

1
DATE

18 ET 19 FÉV.
+ 16 ET 17 MAI
+ 23 ET 24 SEPT.

TRÉSORIER·E DE SYNDICAT

3

JOURS

*TRÉSORIER DE SYNDICAT,
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
DE DÉVELOPPER OU DE RENFORCER VOS
COMPÉTENCES EN MATIÈRE POLITIQUE,
JURIDIQUE ET COMPTABLE.*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle du trésorier de syndicat
- Construire et conduire la politique financière en lien avec la politique globale du syndicat



**TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES**

- Exposé
- Étude de documents
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Rôle et place du trésorier dans un syndicat
- Articulation avec les instances d'un syndicat
- Éléments clés et conséquences des règles de transparence financière
- Éléments d'une politique et d'un plan d'action financier d'un syndicat
- Budget d'un syndicat et documents comptables
- Outils de gestion d'un syndicat



INTERVENANTS

- Formateur IREFE
- Expert-comptable
- Trésorier de la CFDT Île-de-France

1
DATE

12 AU 14
NOV.

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT

3

JOURS

*RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT
DU SYNDICAT, CETTE FORMATION VOUS
PERMETTRA DE RENFORCER LES CAPACITÉS
D'ANTICIPATION ET D'INNOVATION DE VOTRE
SYNDICAT ET DE RÉALISER, AINSI, UN PROJET
DE DÉVELOPPEMENT.*

**OBJECTIFS**

- S'approprier le sens politique du développement et de la responsabilité
- Construire un projet de développement et des plans d'action
- Animer une politique de développement en lien avec les instances du syndicat

**TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES**

- Travaux de groupe
- Exercices
- Exposés

**PROGRAMME**

- Principes et pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Outils de diagnostic / Méthode projet
- Cartographie du syndicat
- Conduite de projet de développement
- Démultiplication des actions au sein des sections
- Animation d'équipes

**INTERVENANTS**

- Formateur IREFE
- Secrétaire régional de la CFTD Île-de-France en charge du développement

1
DATE
11 AU 13
FÉVRIER

RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT

3
JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PROPOSE DE DÉFINIR
LA FONCTION DU RESPONSABLE DE FORMATION
DU SYNDICAT.
ELLE VOUS FOURNIRA ÉGALEMENT DES
MÉTHODES ET DES OUTILS POUR ACCROÎTRE
L'EFFICACITÉ DE LA FORMATION SYNDICALE
AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT CFTD.*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle du responsable de formation
- Mobiliser les équipes sur la formation syndicale
- Élaborer et suivre le plan de formation du syndicat



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe
- Étude de cas
- Exercices



PROGRAMME

- Rôle du responsable formation au sein de l'exécutif du syndicat
- Droit de la formation syndicale
- Différence entre besoins et demandes de formation
- Étapes d'élaboration du plan de formation
- Contenu du plan de formation du syndicat
- Argumentaires et supports de communication
- Outils de suivi et d'évaluation de la formation



INTERVENANTS

- Formateur IREFE
- Secrétaire régional de la CFTD Île-de-France en charge de la formation syndicale

1
DATE

9 AU 11
OCT.

FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT
FORMATION EN ÉQUIPE DE RESPONSABLES -
COMPÉTENCES COLLECTIVES

FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS

*FAIRE FONCTIONNER UN SYNDICAT CFDT
NÉCESSITE DE DÉVELOPPER DE NOUVELLES
ACTIVITÉS, DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS
INDIVIDUELLES (SECRÉTAIRE, TRÉSORIER,
RESPONSABLE DE...) MAIS AUSSI DE
NOUVELLES COMPÉTENCES COLLECTIVES.*

*À PARTIR DE VOTRE DEMANDE, L'IREFE
CONSTRUIT AVEC VOUS VOTRE FORMATION.
ADRESSEZ VOTRE DEMANDE À
PASCALE.LUKAS@IREFE.FR*

À titre d'exemple, voici quelques thèmes de formation très souvent demandés :

PRÉPARER ET ORGANISER SON CONGRÈS

*PUBLIC CONCERNÉ :
EXÉCUTIF OU BUREAU
SYNDICAL
DURÉE :
2 JOURS*

PLAN DE TRAVAIL DU SYNDICAT

*PUBLIC CONCERNÉ :
EXÉCUTIF
DURÉE :
3 JOURS*

EXÉCUTIF DE SYNDICAT

*PUBLIC CONCERNÉ :
BUREAU SYNDICAL
DURÉE :
3 JOURS*

BUREAU SYNDICAL

*PUBLIC CONCERNÉ :
BUREAU SYNDICAL
DURÉE :
2 JOURS*

DATES ET LIEUX – NOUS CONTACTER

LES MANDATÉ·E·S CFDT

1

JOUR

*L'IREFE ORGANISE AVEC L'UNION RÉGIONALE
DES FORMATIONS POUR LES MANDATÉS
CFDT DE L'INTERPROFESSIONNEL FRANCILIEN
QUI SIÈGENT DANS DES INSTANCES TELLES
QUE LES TASS, TCI, SERVICES DE SANTÉ AU
TRAVAIL, LOGEMENT, PROTECTION SOCIALE...
CES FORMATIONS VOUS PERMETTRONT
DE DÉCOUVRIR VOTRE RÔLE ET VOS
ATTRIBUTIONS POUR L'EXERCICE
DE CES MANDATS CFDT.*

**OBJECTIFS**

- Identifier le rôle et la fonction du mandaté CFDT
- S'approprier les orientations CFDT dans le cadre de ces mandats
- Connaître l'organisation de la structure dans laquelle le mandaté exerce son mandat

DATES ET LIEUX – NOUS CONTACTER

ADHÉRENT·E CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ·E



2

JOURS

LE PASSAGE À LA RETRAITE EST UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE DES SALARIÉS ET AGENTS. AVEC LA CFDT, VOUS POUVEZ RESTER ADHÉRENT OU MILITANT, LE DEVENIR, ET PARTICIPER AINSI À LA CONSTRUCTION DE NOS ACTIONS REVENDICATIVES.



OBJECTIFS

- Se situer avec la CFDT, comme acteur de la société pendant sa retraite



TECHNIQUES
PÉDAGOGIQUES

- Techniques pédagogiques
- Exposé
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Les représentations liées à la retraite
- Les étapes pour préparer sa retraite
- Les structures des retraités dans la CFDT
- Les moyens au service de l'action syndicale des retraités
- Les revendications au service de l'action syndicale des retraités



INTERVENANT

- Animateur de l'Union confédérale des retraités

1

DATE

19 ET 20
SEPT.

ANIMER UNE FORMATION SYNDICALE

4

JOURS

*CETTE FORMATION PEUT VOUS PERMETTRE
D'INTÉGRER L'ÉQUIPE DES ANIMATEURS DE
FORMATION DE L'IREFE. ELLE EST SUIVIE D'UN
STAGE PRATIQUE D'ANIMATEUR DE FORMATION
RÉALISÉ AVEC UN TUTEUR.*

*INSCRIPTION APRÈS ENTRETIEN AVEC LA
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION.
PRENEZ CONTACT AVEC MURIELLE.PEAN@IREFE.FR*



OBJECTIFS

- Appréhender le rôle d'animateur de formation syndicale à la CFDT
- Se repérer dans l'arsenal pédagogique
- Identifier les conditions d'apprentissage en formation des adultes
- Mettre en œuvre différentes techniques d'animation



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe
- Mises en situation
- Exposé



PROGRAMME

- Rôle et fonctions de l'animateur de formation
- Démarrage d'une session de formation
- Éléments de la pédagogie des adultes
- Objectifs en formation
- Méthodes, techniques et outils pédagogiques
- Gestion d'un groupe en formation
- Le système de formation de la CFDT Île-de-France
- Les différents acteurs de la formation syndicale



INTERVENANTS

- Formateur IREFE, responsable de l'équipe d'animation

**LES DATES ET LIEUX SERONT COMMUNIQUÉS
AU COURS DE L'ENTRETIEN**

REPÉRER

LES FORMATIONS

POUR VALORISER

SES COMPÉTENCES

POUR VOUS AIDER À VALORISER LES COMPÉTENCES ACQUISES DANS VOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE LORS DE VOTRE ENTRETIEN PROFESSIONNEL (ARTICLE L6315-1), POUR L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION (ARTICLE L6112-4) OU VOTRE ENTRETIEN DE FIN DE MANDAT (ARTICLE L2141-5), NOUS VOUS PROPOSONS D'IDENTIFIER LES BLOCS DE COMPÉTENCES MOBILISÉS DANS LES FORMATIONS SUIVIES AVEC L'IREFE.*

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVAILLerez SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Traitement et partage de l'information	– Délégué-e syndical-e	23
	– Porter les revendications individuelles et collectives des salariés	30
	– CSE formation initiale économique	24-25
	– CSE formation initiale SSCT	26-27
	– Zoom - Agir collectivement	36
	– Faire adhérer	42
	– Communication écrite	38
	– Pratique de la négociation	41
	– Animer le collectif de la section syndicale	37
	– Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT	54-57
	– Trésorier-e CSE	29
	– Secrétaire CSE	28
	– Prendre la parole	39
	– Construire un argumentaire	40
Assistance de prise en charge de projet	– Zoom - Agir collectivement	36
	– Animer le collectif de la section syndicale	37
	– Délégué-e syndical-e	23
	– Formation professionnelle continue	51
	– QVT-EP	50
	– Préparer les élections	43
	– Insertion et maintien de l'emploi des travailleurs en situation de handicap	48
	– Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT	54-57
	– Formation en équipe de responsables de syndicats	58

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVAILLerez SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Encadrer et animer une équipe	– Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT – Animer le collectif de la section syndicale – Délégué-e syndical-e – Secrétaire CSE	54-57 37 23 28
Assurer une médiation sociale	– Porter les revendications individuelles et collectives des salariés – Assistance juridique des salariés – Délégué-e syndical-e – Conseiller du salarié – Animer le collectif de la section syndicale – Pratique de la négociation	30 52 23 Juridique 37 41
Prospecter, présenter et négocier une solution dans un domaine thématique	– Délégué-e syndical-e – Défenseur-e syndical-e – Conseiller du salarié – Pratique de la négociation – Prendre la parole – Construire un argumentaire – Porter les revendications individuelles et collectives des salariés – CSE formation initiale économique – CSE formation initiale SSCT	23 Juridique Juridique 41 39 40 30 24-25 26-27
Suivi de dossier social de l'entreprise	– CSE formation initiale économique – CSE formation initiale SSCT – Stratégie économique et financière de l'entreprise – Formation Professionnelle Économique – Insertion et maintien de l'emploi des travailleurs en situation de handicap – QVT-EP	24-25 26-27 31 51 48 50
Élaborer une démarche globale de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie au travail	– CSE formation initiale SSCT – Risques psychosociaux – QVT-EP – Document unique – prévention des risques professionnels – L'arbre des causes – prévention des accidents du travail – Insertion et maintien de l'emploi des travailleurs en situation de handicap – Conséquence de l'état de santé du salarié sur le contrat de travail	26-27 45 50 44 46 48 47

* Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée de la certification professionnelle.» Définition du COPANEF de juin 2017.

N'oubliez pas notre service de **VALORISATION DU PARCOURS MILITANT** en page 64.

VALORISATION DU PARCOURS MILITANT

1

**MATINÉE
D'INFORMATION**

VOTRE PARCOURS DE FORMATION ET VOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE PEUVENT VOUS PERMETTRE DE PRÉPARER OU D'ENVISAGER UN NOUVEAU PROJET PROFESSIONNEL GARANTISSANT VOTRE EMPLOYABILITÉ.

VENEZ PARTICIPER AUX MATINÉES D'INFORMATION.

Les contenus des programmes de nos parcours de formation en lien avec l'exercice de l'activité syndicale, sont transposables et transférables dans des activités professionnelles dans les domaines de la santé au travail, du droit du travail, de la gestion et du management... Les utiliser pour obtenir un diplôme, une certification qualifiante auprès de l'AFPA Île-de-France ou du CNAM Paris est une possibilité qui vous est **donnée pour garantir votre employabilité.**

Pour vous informer sur ce service en lien avec nos deux partenaires, l'IREFE avec la CFDT Île-de-France organisent 3 matinées d'information au cours desquelles **vous identifierez les différentes possibilités et les modalités d'inscription aux ateliers « Projet Personnel et Professionnel »** de 4 jours.



le cnam

*DIPLOMES DE NIVEAU IV À I
DU MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR*

**50
PLACES**

***PLACES LIMITÉES À 50 PERSONNES PAR MATINÉE.
INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL AUPRÈS DE
MURIELLE.PEAN@IREFE.FR***

**3
DATES**

DE 9H30 À 12H00



COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?

*CERTAINES FORMATIONS DE NOTRE CATALOGUE
SONT RÉGIÉS PAR LE CODE DU TRAVAIL POUR
LES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ, ET PAR
LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
POUR LA FONCTION PUBLIQUE.*

*VOUS TROUVEREZ DANS LES PAGES SUIVANTES
LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE
CHACUN DES CONGÉS LES PLUS UTILISÉS
DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION
DES REPRÉSENTANTS, ÉLUS ET DÉSIGNÉS.*



4

PRINCIPES CLÉS

DU CONGÉ DE FORMATION

1

L'ORGANISME DE FORMATION

Il relève d'un choix et ne peut être imposé par l'employeur.

2

**LE DÉLAI DE DÉPÔT DU CONGÉ
FORMATION**

30 jours avant le début
de la formation.

3

LE DÉLAI DE RÉPONSE**Secteur privé :**

8 jours à compter de la réception
de la demande.

Fonction publique :

À défaut de réponse expresse au
plus tard le quinzième jour qui
précède le début du stage ou de
la session, le congé est réputé
accordé.

4

**OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR
EN CAS DE REFUS DE CONGÉ DE
FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE
ET SYNDICALE (CFESS)****Secteur privé :**

Refus du congé notifié dans un
délai de 8 jours à compter de
la réception de la demande
(R2145-5) et motivé après avis
du CSE (42145-11), démontrer
que l'absence est préjudiciable
à la production, la bonne marche
de l'entreprise.

Fonction publique :

Les décisions de rejet doivent être
communiquées avec leurs motifs
à la CAP lors de sa prochaine
réunion.

1

**JE DISCUTE
AVEC LE
RESPONSABLE
DE LA SECTION
SYNDICALE
ET/OU MON
SYNDICAT.**

3

**J'EXPLORE
LES DIFFÉRENTES
PISTES DE
FINANCEMENT
POUR DONNER UNE
INFORMATION
LA PLUS PRÉCISE
POSSIBLE À L'IREFE.**

5

**JE REÇOIS UNE
CONFIRMATION
D'INSCRIPTION DE
L'IREFE.**

7

**JE TIENS MON
EMPLOYEUR
INFORMÉ DE TOUTE
MODIFICATION
(CHANGEMENT DE
DATES, DE LIEU...).**

8

**JE PARTICIPE
À LA FORMATION
SINON
JE PRÉVIENS
L'IREFE EN CAS
D'ANNULATION
OU DE RETARD.**

2

**JE CONTACTE
L'IREFE POUR
CONNAÎTRE LES
DISPONIBILITÉS
ET JE FAIS MA
DEMANDE DE
CONGÉ DE
FORMATION
AUPRÈS DE MON
EMPLOYEUR PAR
ÉCRIT.**

4

**J'ENVOIE
LA DEMANDE
D'INSCRIPTION
À L'IREFE.
L'INSCRIPTION
N'EST DÉFINITIVE
QU'APRÈS
VALIDATION
DE L'IREFE.**

6

**JE REÇOIS
15 JOURS AVANT
LE DÉBUT DU STAGE
LA CONVOCATION
QUI ME CONFIRME
LA DATE, L'HEURE
AINSI QUE LE LIEU
DE LA FORMATION.
J'EN DONNE COPIE
À MON EMPLOYEUR.**

9

**JE DONNE UNE
COPIE À MON
EMPLOYEUR DE
MON ATTESTATION
DE STAGE REMISE
EN MAIN PROPRE LE
DERNIER JOUR DU
STAGE. J'ARCHIVE LES
ORIGINAUX DE MON
ATTESTATION ET DU
PROGRAMME POUR
UNE UTILISATION
ULTÉRIEURE.**

9

ÉTAPES CLÉS

**POUR PARTIR
EN FORMATION**

MODÈLES

DE DEMANDE DE CONGÉ

CONGÉ DE FORMATION DES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE EN 5 JOURS CONTINUS - PLUS DE 50 SALARIÉS

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

CONGÉ DE FORMATION DES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE EN 2 SESSIONS (3+2 JOURS) - PLUS DE 50 SALARIÉS

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au puis du au pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique organisé en deux sessions, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

CONGÉ DE FORMATION DES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE - MOINS DE 50 SALARIÉS

En cas de refus de l'employeur, sa réponse doit être écrite

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au (ou puis du au pour la formation en deux sessions) pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique organisé en deux sessions, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE et organisme référencé Datadock.

Je vous demande la prise en charge des frais pédagogiques de cette formation qui s'élèvent à € ainsi que les frais d'hébergement et de déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE DES ÉLUS DU COMITÉ D'ENTREPRISE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité d'entreprise, d'une durée de jours, conformément à l'article L2325-44 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du Comité d'Entreprise.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

CONGÉ DE FORMATION DES MEMBRES DU CSE AU TITRE DE LA SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL - SSCT

CSE ET MEMBRE DE LA COMMISSION SSCT

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation des membres du Comité Social & Économique au titre des missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (ou) membre de la commission santé, de sécurité et de conditions de travail, d'une durée de jours, conformément à l'article L 2315-18 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT. Conformément aux articles R. 2315-20 à R. 2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

CONGÉ DE FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT

SECTEUR PRIVÉ

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation des membres du CHSCT, d'une durée de jours, conformément à l'article L 4614-14 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT. Conformément aux articles R4614-36, R4614-35, R4614-34 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter au pour suivre une action de formation au titre de représentant du personnel du CHSCT, d'une durée de jours, conformément à la circulaire n° DHOS/RH3/2009/280 du 07/09/2009 relative aux CHSCT.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une action de formation au titre de représentant du personnel du CHSCT, d'une durée de jours, conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICALE (CFESS)

SECTEUR PRIVÉ

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au (et du au si formation en plusieurs sessions), pour suivre une action de formation, d'une durée de jours, au titre du CFESS, conformément aux articles L2145-1 à 6 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme est agréé par la Direccte, et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2135-12 du code du travail par délégation de l'ICEFS – CFDT arrêté du 9/01/2018 – publié au JO du 16/01/2018 et référencé Datadock.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

FONCTION PUBLIQUE (se reporter à son secteur)

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une action de formation au titre du CFESS, d'une durée de jours, conformément au (choisir) :

- décret n°85-552 du 22 mai 1985 (Fonction publique territoriale),
- décret n°84-474 du 15 juin 1984 (Fonction publique d'État),
- décret n°88-676 du 6 mai 1988 (Fonction publique hospitalière).

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris. Cet organisme est agréé par la Direccte et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2135-12 du Code du travail par délégation de l'ICEFS – CFDT arrêté du 9/01/2018 - publié au JO du 16/01/2018.

Je vous prie d'agréer Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

TARIFS DE LA FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

Le coût de la formation des membres du CSSCT
+ 300 et - 300 ou du CHSCT est fixé par décret.

Il s'élève actuellement à 356 € par jour et par personne.

FINANCEMENT	
	ENTREPRISE
1 JOUR	356 €
2 JOURS	712 €
3 JOURS	1068 €
4 JOURS	1424 €
5 JOURS	1780 €



SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS, NE RENONCEZ
PAS À VOTRE PROJET DE FORMATION ET CONTACTEZ
SANS TARDER L'IREFE AU 01 42 03 05 05

TARIFS DES AUTRES FORMATIONS (DONT CSE/CE)

La formation a un coût. Aussi, nous vous invitons à rechercher au maximum le financement de votre formation auprès de votre entreprise, administration ou comité social et économique.

FINANCEMENT		
	ENTREPRISE	CSE/CE
1 JOUR	356 €	315 €
2 JOURS	712 €	630 €
3 JOURS	1068 €	945 €
4 JOURS	1424 €	1260 €
5 JOURS	1780 €	1575 €



SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS, NE RENONCEZ
PAS À VOTRE PROJET DE FORMATION ET CONTACTEZ
SANS TARDER L'IREFE AU 01 42 03 05 05

SUIVI DE VOTRE INSCRIPTION

**À RÉCEPTION DE VOTRE DEMANDE
D'INSCRIPTION PAR COURRIER OU VIA
NOTRE SITE INTERNET, NOUS VOUS
ADRESSONS SIMULTANÉMENT :**



**UN ACCUSÉ
DE RÉCEPTION
PAR MAIL**



**UNE CONVENTION DE FORMATION AU
FINANCEUR DE LA FORMATION,
DÉSIGNÉ SUR LA DEMANDE D'INSCRIPTION
(ENTREPRISE, CE, SYNDICAT, VOIRE OPCA).
LE FINANCEUR VALIDE LA CONVENTION
ET LA RETOURNE À L'IREFE.**



**DANS LE MÊME TEMPS, VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE
DE CONGÉ FORMATION AUPRÈS DE VOTRE EMPLOYEUR
(VOIR NOS MODÈLES PAGES 70 ET 71)**



**UNE QUINZAINE DE JOURS AVANT LE DÉBUT DU STAGE,
NOUS ENVOYONS VOTRE CONVOCATION À VOTRE DOMICILE,
FIXANT LES MODALITÉS DE PARTICIPATION À LA FORMATION
(HORAIRES, LIEUX, DOCUMENTS ÉVENTUELS À APPORTER).**



**À LA FIN DE LA FORMATION,
NOUS VOUS REMETTONS UNE ATTESTATION DE STAGE ET
LE PROGRAMME ET VOUS REMETTEZ UNE COPIE À VOTRE
EMPLOYEUR.
NOUS ÉMETTONS ÉGALEMENT UNE FACTURE ADRESSÉE AU FINANCEUR.**

DEMANDE D'INSCRIPTION

DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE
OBLIGATOIRE

CACHET DU FINANCEUR
OBLIGATOIRE

irefe
SE FORMER POUR AGIR

**INSTITUT RÉGIONAL D'ÉTUDES,
DE FORMATION ET D'EXPERTISES**

78 rue de Crimée 75019 PARIS
Tél 01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

STAGIAIRE (VOUS)

NOM _____
PRÉNOM _____
EMAIL _____
TÉL. PORTABLE _____
TÉL. PROFESSIONNEL _____
ADRESSE PERSONNELLE _____

ENTREPRISE _____

CODE POSTAL _____

N° SIRET _____

FORMATION

FORMATION CHOISIE _____

DATE CHOISIE _____

AFIN DE MIEUX VOUS CONNAÎTRE

VOTRE DATE DE NAISSANCE ____/____/____

☐ FEMME ☐ HOMME

AVEZ-VOUS DÉJÀ SUIVI UNE FORMATION DE L'IREFE ? ☐ OUI ☐ NON

ACTUELLEMENT, VOUS ÊTES :

☐ EN EMPLOI ☐ DEMANDEUR D'EMPLOI
☐ RETRAITÉ ☐ CADRE ☐ FONCTIONNAIRE

ET VOUS EXERCEZ UN MANDAT DE :

☐ CSE ☐ CSE - 50 SALARIÉS ☐ COMM. SSCT ☐ CE ☐ DP ☐ DUP
☐ CHSCT ☐ CAP ☐ CT ☐ CTE ☐ DS ☐ SECRÉTAIRE DE SECTION
☐ AUTRE, À PRÉCISER _____

FINANCEMENT

LE COÛT DE VOTRE FORMATION EST FINANCÉ PAR :

☐ L'ENTREPRISE ☐ LE CSE
☐ LE SYNDICAT ☐ AUTRE

COÛT DE LA FORMATION _____

DESTINATAIRE DE LA FACTURE ET DE LA CONVENTION DE FORMATION

RAISON SOCIALE _____
NOM ET PRÉNOM _____
FONCTION _____

EMAIL DE CONTACT _____

TÉLÉPHONE _____

ADRESSE _____

**TOUTE INSCRIPTION NE SERA DÉFINITIVE QU'UNE FOIS
LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE FINANCEMENT ARRÊTÉES.**

VOTRE SYNDICAT _____

DEMANDE D'INSCRIPTION

DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE
OBLIGATOIRE

CACHET DU FINANCEUR
OBLIGATOIRE

irefe
SE FORMER POUR AGIR

**INSTITUT RÉGIONAL D'ÉTUDES,
DE FORMATION ET D'EXPERTISES**

78 rue de Crimée 75019 PARIS
Tél 01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

STAGIAIRE (VOUS)

NOM _____
PRÉNOM _____
EMAIL _____
TÉL. PORTABLE _____
TÉL. PROFESSIONNEL _____
ADRESSE PERSONNELLE _____

ENTREPRISE _____

CODE POSTAL _____

N° SIRET _____

FORMATION

FORMATION CHOISIE _____

DATE CHOISIE _____

AFIN DE MIEUX VOUS CONNAÎTRE

VOTRE DATE DE NAISSANCE ____/____/____

☐ FEMME ☐ HOMME

AVEZ-VOUS DÉJÀ SUIVI UNE FORMATION DE L'IREFE ? ☐ OUI ☐ NON

ACTUELLEMENT, VOUS ÊTES :

☐ EN EMPLOI ☐ DEMANDEUR D'EMPLOI
☐ RETRAITÉ ☐ CADRE ☐ FONCTIONNAIRE

ET VOUS EXERCEZ UN MANDAT DE :

☐ CSE ☐ CSE - 50 SALARIÉS ☐ COMM. SSCT ☐ CE ☐ DP ☐ DUP
☐ CHSCT ☐ CAP ☐ CT ☐ CTE ☐ DS ☐ SECRÉTAIRE DE SECTION
☐ AUTRE, À PRÉCISER _____

FINANCEMENT

LE COÛT DE VOTRE FORMATION EST FINANÇÉ PAR :

☐ L'ENTREPRISE ☐ LE CSE
☐ LE SYNDICAT ☐ AUTRE

COÛT DE LA FORMATION _____

DESTINATAIRE DE LA FACTURE ET DE LA CONVENTION DE FORMATION

RAISON SOCIALE _____
NOM ET PRÉNOM _____
FONCTION _____

EMAIL DE CONTACT _____

TÉLÉPHONE _____

ADRESSE _____

**TOUTE INSCRIPTION NE SERA DÉFINITIVE QU'UNE FOIS
LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE FINANCEMENT ARRÊTÉES.**

VOTRE SYNDICAT _____

CALENDRIER 2019 DES FORMATIONS

JANV 01

7 AU 11	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU P.24
7 AU 11	CHSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) P.32
8 ET 9	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
14 AU 17	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.22
21 AU 23	INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
22 ET 23	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (LA DÉFENSE) P.20
21 AU 25	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS P.26
24 ET 25	NÉGOCIER LA MISE EN PLACE DU CSE P.21
28 ET 29	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (ÉVRY) P.20
28 ET 29	FAIRE ADHÉRER P.42
28 AU 31	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.36
30 AU 1^{ER} FÉV.	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE EN 3 + 2 JOURS P.25



RETROUVEZ TOUTES
NOS FORMATIONS
SUR WWW.IREFE.COM

FÉVR02

- 4 ET 5** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 4 AU 6** COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- 5 AU 7** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 11 AU 13** RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT P.56
- 11 AU 14** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.22
- 11 AU 15** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS P.26
- 14 AU 15** NÉGOCIER LA MISE EN PLACE DU CSE P.21
- 18 ET 19** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 18 ET 19** QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- 18 ET 19** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.54
- 18 AU 22** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU (LA DÉFENSE) P.24

MARS03

- 11 ET 12** NÉGOCIER LA MISE EN PLACE DU CSE P.21
- 11 AU 14** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.22
- 11 AU 15** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU P.24
- 11 AU 15** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS P.26
- 18 AU 20** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.27
- 18 AU 20** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52
- 21 ET 22** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE EN 3 + 2 JOURS P.25
- 21 ET 22** PRÉPARER LES ÉLECTIONS P.43
- 21 ET 22** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20

AVR04

- 1 ET 2** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 1 AU 3** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52
- 1 AU 5** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU P.24
- 4 ET 5** NÉGOCIER LA MISE EN PLACE DU CSE P.21
- 8 ET 9** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES) P.20
- 8 AU 10** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52
- 8 AU 12** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS P.26
- 9 AU 11** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 15 ET 16** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (LA DÉFENSE) P.20
- 15 AU 17** CHSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) P.33
- 15 AU 18** ANIMER LE COLLECTIF DE LA SECTION SYNDICALE P.37
- 15 AU 19** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU (CRÉTEIL) P.24

MAI 05

6 ET 7	NÉGOCIER LA MISE EN PLACE DU CSE P.21
6 ET 7	PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS P.30
13 AU 16	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.22
13 AU 17	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS P.26
14 ET 15	TRÉSORIER DU CSE P.29
15 AU 17	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE EN 3 + 2 JOURS P.25
16 ET 17	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.54
20 ET 21	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
20 ET 21	RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
20 ET 21	SECRÉTAIRE DU CSE P.28
20 AU 24	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU P.24
23 ET 24	DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.44
27 AU 29	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.27
27 AU 29	CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
27 AU 29	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52

JUIN 06

3 ET 4	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
3 ET 4	FAIRE ADHÉRER P.42
3 AU 6	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
11 AU 13	CONSÉQUENCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL P.47
11 AU 13	PRENDRE LA PAROLE P.39
12 AU 14	ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT (BIERVILLE) P.36
17 AU 20	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.22
17 AU 21	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS P.26
24 ET 25	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
24 AU 26	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52
24 AU 28	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU P.24
LE 26	RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
27 ET 28	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
27 ET 28	STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE DU CSE P.31

JUIL 07

1 AU 3	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
1 AU 5	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS P.26
2 AU 4	COMMUNICATION ÉCRITE P.38
4 ET 5	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE EN 3 + 2 JOURS P.25

SEPT 09

2 ET 3	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
2 ET 3	FAIRE ADHÉRER P.42
4 ET 5	PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS P.30
9 AU 11	L'ARBRE DES CAUSES - PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL P.46
9 AU 12	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.22
9 AU 12	ANIMER LE COLLECTIF DE LA SECTION SYNDICALE P.37
10 AU 12	PRENDRE LA PAROLE P.39
12 ET 13	DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.44
16 AU 18	INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
16 AU 19	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
16 AU 20	CHSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) P.32
16 AU 20	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS (LA DÉFENSE) P.26
19 ET 20	ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ P.60
23 ET 24	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.54
23 ET 24	COMMUNICATION ÉCRITE P.38
23 AU 25	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52
23 AU 25	CHSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) P.33
25 AU 27	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51
26 ET 27	QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
30 AU 2 OCT.	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE EN 3 + 2 JOURS P.25
30 AU 4 OCT.	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU (BOBIGNY) P.24

OCT 10

7 ET 8	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
7 AU 9	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52
7 AU 9	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.27
8 AU 10	CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
9 AU 11	RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT P.57
10 ET 11	RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
10 ET 11	PRÉPARER LES ÉLECTIONS P.38
14 AU 15	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES) P.20
14 AU 18	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU P.24
14 AU 18	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS P.26



RETROUVEZ TOUTES
NOS FORMATIONS
SUR WWW.IREFE.COM

NOV 11

4 ET 5	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
4 ET 5	SECRÉTAIRE DU CSE P.28
4 AU 6	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52
4 AU 7	DÉLÉGUÉ SYNDICAL (LA DÉFENSE) P.22
12 ET 13	TRÉSORIER DU CSE P.29
12 AU 14	PRENDRE LA PAROLE P.39
12 AU 14	CSE FORMATION ECONOMIQUE EN 3 + 2 JOURS P.25
12 AU 14	TRÉSORIER DE SYNDICAT P.55
LE 15	L'ARBRE DES CAUSES - PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL P.46
18 AU 21	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
18 AU 21	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.22
18 AU 22	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS P.26
25 ET 26	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (MELUN) P.20
25 AU 27	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52
25 AU 28	ANIMER LE COLLECTIF DE LA SECTION SYNDICALE P.37
25 AU 29	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU P.24
28 ET 29	PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS P.30
LE 29	RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45

DÉC 12

2 ET 3	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
2 ET 3	STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE DU CSE P.31
2 AU 4	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.27
3 AU 5	PRENDRE LA PAROLE P.39
5 ET 6	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE EN 3 + 2 JOURS P.25
5 ET 6	FAIRE ADHÉRER P.42
9 ET 10	QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
9 AU 11	COMMUNICATION ÉCRITE P.38
9 AU 13	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS EN CONTINU P.24
12 ET 13	PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS P.30
16 AU 19	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.22
16 AU 20	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) EN 5 JOURS P.26
18 AU 20	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52

2020 JANV

14 ET 15	CSE FORMATION ECONOMIQUE EN 3 + 2 JOURS P.25
14 AU 16	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.52

CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

CONTACT@IREFE.FR
01 42 03 05 05

**UNIONS DÉPARTEMENTALES ET LOCALES DANS LESQUELLES SE
DÉROULENT CERTAINES DE NOS FORMATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE :**

UD 77

15 RUE PAJOL
CS 9020
77007 MELUN CEDEX

UL DE NOISIEL

2 ALLÉE SIMONE DE BEAUVOIR
77186 NOISIEL

UD 78

ZA BUISSON DE LA COULDRE
301 AVENUE DES BOULEAUX
78190 TRAPPES

UD 91

MAISON DES SYNDICATS
12 PLACE DES TERRASSES
DE L'AGORA
91007 EVRY CEDEX

UD 92

23 PLACE DE L'IRIS
LA DÉFENSE 2
92400 COURBEVOIE

UD 93

BOURSE DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL
1 PLACE LIBÉRATION
93016 BOBIGNY CEDEX

UD 94

MAISON DES SYNDICATS
11-13 RUE DES ARCHIVES
94010 CRÉTEIL CEDEX

UD 95

MAISON DES SYNDICATS
26 RUE FRANCIS COMBE
95014 CERGY PONTOISE CEDEX



irefe

78 RUE DE CRIMÉE
75019 PARIS



LIKEZ
ET COMMENTEZ
NOS ACTUALITÉS



WWW.IREFE.COM

SE FORMER - POUR AGIR

*RETROUVEZ NOS FORMATIONS
SYNDICALES REVUES ET AUGMENTÉES
DANS LE PROCHAIN CATALOGUE*

N°37 - 2020

À PARAÎTRE DÈS SEPTEMBRE 2019

01 42 03 05 05 – CONTACT@IREFE.FR

WWW.IREFE.COM



78 RUE DE CRIMÉE 75019 PARIS

irefe
SE FORMER POUR AGIR